

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1938)  
**Heft:** 2

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Création d'un comité suisse de l'acoustique.

Au début du mois de juillet 1937, s'est réunie, à Paris, la première conférence internationale de l'acoustique. Elle avait pour but d'ouvrir la voie à une collaboration internationale dans le domaine des travaux sur l'acoustique. Pour traiter ce vaste sujet, on créa plusieurs sous-comités auxquels fut confiée l'étude des questions suivantes : vocabulaire de l'acoustique, unités et méthodes de mesures, électro-acoustique, acoustique musicale, acoustique architecturale, réduction des bruits, acoustique physiologique. La Conférence prit des résolutions d'une grande portée pratique, ce qui autorise à espérer que les nombreux problèmes encore en suspens seront résolus d'une manière satisfaisante. La gestion des affaires est assurée par l'ISA (Fédération internationale des associations nationales de normalisation).

En Suisse, le « groupe de l'acoustique » de l'Association suisse de normalisation (ASN) a été fondé, le 23 novembre 1937. Dans ce groupement sont représentés : l'Ecole Polytechnique fédérale, la Direction générale des PTT, le Comité électrotechnique suisse, la Société suisse des ingénieurs et des architectes et la Société suisse d'oto-rhino-laryngologie. Ont été élus comme président M. le Professeur Dr. Tank EPF, et comme secrétaire M. W. Furrer, ingénieur à la Direction générale des PTT. Les organisations qui s'intéresseraient au domaine de l'acoustique sont priées de se mettre en rapport avec le secrétaire.

W. F.

### Congrès de 1938 de la Fédération internationale de l'habitation et de l'aménagement des villes.

Il aura lieu à Mexico, du 13 au 20 août prochain. Voyage d'étude, au Mexique, de 6 à 7 jours. Au retour, visites d'étude aux Etats-Unis. Principaux thèmes du congrès : Aménagement du sous-sol. — Les conditions d'habitation dans les régions tropicales et subtropicales.

Tous renseignements par le secrétariat général de la Fédération : Bruxelles, 47, rue Cantersteen, Maison Shell, qui mettra les participants au congrès en relation avec l'agence chargée de l'organisation des voyages.

### VIII<sup>me</sup> Congrès international de la Route. La Haye 1938.

L'Association internationale permanente des Congrès de la Route porte à la connaissance des Collectivités publiques ou privées, des Chambres de commerce, des Sociétés de tourisme ou de transports sur routes, des Constructeurs d'automobiles ou de matériel, des Producteurs de matériaux routiers, de la Presse, des Agences de voyage, etc., que le prochain Congrès international de la Route se tiendra à La Haye, au mois de juin 1938.

Pour tout renseignement concernant les dates, ordre du jour, conditions de voyage et de séjour, excursions et tournées, les intéressés suisses voudront bien s'adresser au Président du Comité suisse de l'Association internationale permanente des Congrès de la Route, M. A. de Steiger, Inspecteur fédéral en chef des travaux publics, Berne, Laupenstrasse 9.

## SOCIÉTÉS

### Société suisse des ingénieurs et des architectes.

#### Procès-verbal

de la 55<sup>e</sup> assemblée générale, le samedi 4 septembre 1937  
à l'Hôtel Bellevue-Palace, à Berne.

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

Le Service technique suisse de placement a déployé une grande activité durant ces années et a noué des relations plus étendues, aussi à l'étranger. Un emploi hors du pays comporte naturellement le sacrifice de bien des habitudes commodes, il exige

<sup>1</sup> Voir Bulletin technique du 1<sup>er</sup> janvier 1938, page 13.

souvent de grands efforts physiques de la part des intéressés et demande à nos collègues l'emploi de langues étrangères. Le Comité central se réjouit d'autant plus de ce que des ingénieurs éminents travaillent infatigablement à s'assurer un champ de travail à l'étranger et que de jeunes collègues s'intéressent grandement à toutes les possibilités d'activité au delà de nos frontières. La SIA doit une reconnaissance particulière à notre collègue, M. Nater, ingénieur à Téhéran, qui s'est donné une peine exemplaire pour procurer, en Iran, des possibilités de travail à de jeunes compatriotes.

Parallèlement à ces efforts, on a utilisé la Fondation Geiser pour instituer un concours sur « Questions d'existence de l'industrie des machines ». Ce sujet nous a apporté d'intéressantes contributions. Les deux mémoires placés en premier rang ont été publiés dans la « Schw. Bauzeitung » et en tirage à part.

Sur l'initiative de M. Mathys, ingénieur, une Commission des Coups de bélier et pertes de charge s'est créée. On y étudie ces effets dans les tuyaux et les galeries en charge. Une conférence avec des représentants des industries intéressées, des usines hydrauliques et des autorités, confirma l'intérêt de ces recherches. MM. les professeurs Meyer-Peter et Dubs ont accepté de diriger les deux sous-commissions et leurs recherches. Ces travaux, où des ingénieurs au chômage peuvent s'occuper, ont été financés avec l'aide de la Centrale pour la création de possibilités de travail (subvention 20 000 fr.), la Fondation nationale auprès de l'Ecole polytechnique (subvention 15 000 fr.) et le Fonds du jubilé de l'Ecole polytechnique (subvention 15 000 fr.).

Nos efforts se sont, en outre, portés sur d'autres points.

La Protection des titres n'a malheureusement pas encore abouti à un résultat définitif. Le règlement d'examen a été mis en ordre dans ses parties essentielles avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail ; on n'a par contre pas encore pu se mettre d'accord, cet Office et nous, au sujet des conditions transitoires. Il faut néanmoins espérer que, malgré la résistance de certains milieux, notre conception finira par triompher, puisqu'elle est soutenue par les directions de l'Ecole polytechnique fédérale et de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Dans les questions de concours, quelques satisfactions nous attendaient dans l'établissement du programme de différents concours ; mais nous nous heurtons encore à de trop nombreuses infractions contre nos normes. M. Bräuning, architecte, successeur de M. Rybi, architecte, s'est occupé de toutes ces questions avec autant de conscience que d'initiative.

Le travail de la Commission des normes a été complexe : sept normes revisées et deux normes nouvelles, celles pour l'exécution et l'entretien des constructions en bois et les conditions d'exécution et de métrage pour travaux de jardins ; toutes ces prescriptions ont reçu l'approbation de l'Assemblée des délégués. En outre, et après plusieurs années de travail de commission, nous avons pu mettre en vigueur, en 1935, les normes pour les constructions en acier, en béton et en béton armé.

Un de nos Groupes professionnels, celui des constructions en acier et en béton armé, s'est distingué par une activité particulièrement intense. Le malheur l'a frappé par le décès de son respecté président, M. le professeur Karner ; le Comité central accompagne son successeur de ses vœux, et souhaite de voir son activité couronnée du même succès. Nous signalons, à cette occasion, la collaboration précieuse et inlassable, que M. le professeur Ritter assure au Groupe.

La Commission de la Maison bourgeoise a pu, grâce à l'activité infatigable de son président, M. Schucan, architecte, éditer les volumes suivants : à fin 1934, le volume I du Tessin, — à fin 1935, le volume du Valais, — en été 1936, le volume II du Tessin, — en été 1937, le volume II de Saint-Gall ; le XXX<sup>e</sup> volume, Unterwald, actuellement paru, termine la collection.

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cet ouvrage, aussi bien le président que les membres de la Commission, ainsi que tant de collègues des diverses Sections, dont la collaboration a rendu possible l'achèvement de ce grand travail. Cette œuvre de la SIA l'honore, et les ingénieurs aussi bien que les architectes peuvent en être fiers.